

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: 16 (1992)

Artikel: Lexicographie patoise les glossaires jurassiens
Autor: Henry, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064331>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES GLOSSAIRES JURASSIENS

Le déclin inéluctable du patois n'a pas laissé insensible l'Assemblée constituante jurassienne. En 1977, elle inscrivit, dans la Constitution de la République et Canton du Jura, la défense et l'illustration du patois. Comme cette disposition de l'article 42 ne semblait pas suivie d'effets, le député Gaston Brahier — il devait devenir ministre de l'Education — interpela le Gouvernement en 1981. Il constatait alors que « le patois, parlé pendant plusieurs siècles, disparaissait de plus en plus, et que ce remarquable héritage de nos pères ne sera bientôt plus qu'un vague souvenir si, dans les dix prochaines années, des efforts conjugués de l'Etat et des communes n'étaient pas consentis pour le mettre en valeur ».

Dans sa réponse, le Gouvernement ne cachait pas « les difficultés à ranimer la pratique du parler ancestral qui ne subsiste que très localement, là où des traditions paysannes survivent à grand-peine ». Néanmoins, il soulignait que « le patois mérite incontestablement d'être conservé mais aussi, dans toute la mesure du possible, revivifié ». C'est à quoi s'emploient les amicales de patoisants qui, notamment, éditent des fascicules pour l'apprentissage du patois.

Des leçons de patois ont été diffusées sur les ondes de Fréquence Jura, des cours de patois sont organisés par l'Université populaire, un instituteur a même introduit des heures facultatives de pa-

tois dans sa classe, mais cette dernière expérience est restée sans lendemain.

De telles entreprises ne se conçoivent pas sans un ouvrage de référence. Ce livre, c'est le *Glossaire des patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*, de Simon Vatré. Publié en 1947 par la Société jurassienne d'Emulation, il a été réédité à deux reprises : en 1986 et en 1991. Le succès rencontré par ces rééditions atteste non pas d'un renouveau du patois — ne rêvons pas ! — mais d'un intérêt grandissant pour la langue de nos ancêtres. Il m'a incité à consulter les sources de Vatré et à recenser les dictionnaires patois inédits de ses prédecesseurs, ainsi que les travaux ultérieurs.

Le Glossaire romand

Avant d'inventorier les glossaires jurassiens, on ne saurait ignorer le *Glossaire des patois de la Suisse romande*, en cours de publication depuis 1924. C'est le dictionnaire le plus complet et le plus sûr. Le plus complet parce qu'il recense les patois de 71 localités vaudoises, 56 valaisannes, 24 genevoises, 43 fribourgeoises, 21 neuchâteloises, 18 du Jura méridional et 26 du canton du Jura. C'est aussi le plus sûr parce qu'il a été rédigé par des lexicographes hautement spécialisés. Les rédacteurs du Glossaire romand ont bénéficié de la collaboration de nombreux correspondants jurassiens

(voir la liste dans *l'Almanach catholique du Jura*, 1992, page 112).

Les glossaires manuscrits cités dans cet article ont été intégrés au fichier général, mais deux dialectologues méritent une mention spéciale pour leur importante contribution. Il s'agit d'Arthur Rossat, pour son *Glossaire de Develier* comprenant quelque 10000 fiches, et d'Ernest Tappolet. Ce lexicographe a élaboré le *Glossaire de Prêles* (4000 fiches, de 1907 à 1908) ; on lui doit aussi quelque 2000 fiches sur les patois des districts de Courtelary et de Moutier (1889 à 1903) et environ 2000 fiches sur le patois des Franches-Montagnes (1909)¹.

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* présente un seul « défaut » ou plutôt une seule carence : il n'en est qu'à la lettre F. C'est dire que tous les lecteurs de ces lignes n'en verront jamais l'achèvement. Mais venons-en à la lexicographie patoise jurassienne.

Le précurseur Ferdinand Raspieler (1696-1762)

Le patois du district de Delémont est le premier des patois jurassiens qui ait fait l'objet d'un glossaire. Il est dû à Ferdinand Raspieler, curé de Courroux. Né à Saint-Ursanne² le 28 octobre 1696, il était le fils de Melchior Raspieler, chirurgien, et de Catherine Billier.

On a cru longtemps que Raspielder était l'auteur du *Poème des Paniers*, l'œuvre la plus ancienne de la littérature patoise jurassienne. En réalité, le curé de Courroux a adapté, en patois de la vallée de Delémont, un poème anonyme en patois de Besançon, imprimé dans cette ville en 1735³. Auteur d'un *Traité des synonymes français*, édité à La Neuveville en 1755, et d'une dizaine d'écrits religieux restés à l'état de manuscrits⁴, Ferdinand Raspielder « consacrait à l'étude tout le temps que ne réclamait point ses fonctions ecclésiastiques. Curé de Courroux pendant plus de vingt ans, il mourut au milieu de ses paroissiens et fut enterré dans cette commune où vit encore le double souvenir de ses travaux et de ses vertus. Sa mort arriva le 27 août 1762⁵ ».

Mais l'ouvrage réellement original de Raspielder est son *Dictionnaire patois*, écrit dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il s'agit d'un manuscrit calligraphié, de 47 pages, conservé au Fonds ancien de la Bibliothèque cantonale jurassienne.

L'avis placé en tête de ce cahier est du plus haut intérêt, car il nous éclaire sur la vitalité du patois au XVIII^e siècle dans la Principauté épiscopale de Bâle. L'école paroissiale enseignait bien les rudiments du français pour rendre intelligibles les questions et les réponses du catéchisme, mais la langue usuelle était sans conteste le patois. Les notables, qui avaient appris le latin, l'allemand et le français — ces

Comme chaque Oiseau trouve son Nid beau, trouvant de même
ma langue maternelle belle, expressive, emportant la louange,
J'ai voulu en faire ce recueil qui sera, ce semble, de quelque utilité
à l'administration tant de la Justice ecclésiastique que civile
notamment du Sacrement de Pénitence, où plusieurs cas sont proposés,
dont la Décision est difficile à des juges non versés dans l'intelligence
de notre Langue Vulgaire de la Vallée de Delémont, ce simple
recueil servira à cet inconvénient, les mots patois y étant expliqués
en Langue française. Il est à remarquer qu'il n'y sera fait mention
que des termes barbares, choisis, usités et le plus inintelligibles
et haleineux des mots patois qui sont purement français
ou approchant tel que Scavale, coire, maugie, truu
&c &c parce que ceux qui possèdent la Langue française
Comprendront d'eux-mêmes, il servira donc à l'utilité de les

L'introduction du Dictionnaire de Raspielder.

disciplines sont énumérées dans l'ordre d'importance que leur assignait le plan d'études des Jésuites — au Collège de Porrentruy, n'étaient pas tous « versés dans l'intelligence de notre langue vulgaire de la vallée de Delémont ». Raspielder compose donc son glossaire dans un but éminemment pratique : « J'ai voulu en faire ce recueil qui sera, ce semble, de quelque utilité à l'administration, tant de la Justice ecclésiastique que civile, notamment du sacrement de Pénitence, où plusieurs cas sont proposés dont la décision est difficile » (sans la connaissance

du patois). Il résulte de ce témoignage que la majorité des fidèles confessaient leurs fautes en patois, leur langue maternelle. Ils ne la pratiquaient pas seulement au tribunal de la pénitence, le confessionnal, mais devant les tribunaux civils. Or certains juges étaient gênés dans l'exercice de leurs fonctions par l'ignorance du patois.

Le but utilitaire du recueil de Raspielder est si évident que l'auteur néglige sciemment d'y introduire les mots patois qui, ressemblant à leurs équivalents français, sont compréhensibles : « Il est à remar-

quer qu'il n'y sera fait mention que des termes baragonieux, choisis, usités, et les plus intelligibles, et nullement des mots patois qui sont purement français ou approchant, tels que *dévotion, scandale, boire, maingie, dremi*, etc., parce que ceux qui possèdent la langue française les comprenant d'eux-mêmes, il serait donc inutile de les insérer ici. »

Jean-Georges Quiquerez (1755-1832)

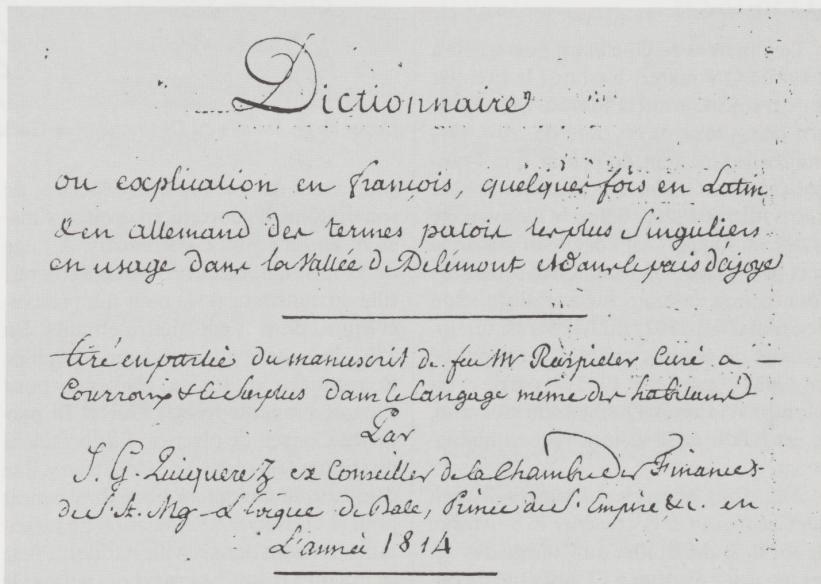
Notaire et ancien maire de Porrentruy, Jean-Georges Quiquerez s'était établi en 1813 sur le domaine de Bellerive, entre Delémont et Soyhières, qu'il avait acquis à la Révolution.⁶ Il était le père de l'historien Auguste Quiquerez.

Son glossaire, manuscrit de 99 pages, porte le titre de *Dictionnaire ou explication en françois, quelque fois, en Latin & en allemand des termes patois les plus singuliers en usage dans la Vallée de Delémont et dans le pays d'Ajoye, tiré en partie du manuscrit de feu M. Raspieler, curé à Courroux et le surplus dans le langage même des habitants.* (Bibliothèque cantonale jurassienne.)

Comme l'auteur le déclare expressément, il a repris, en l'amplifiant, le glossaire de Raspieler, mettant en pratique, sans la connaître, la célèbre boutade de Charles Nodier : « Les dictionnaires sont des plagiat par ordre alphabétique. »

Comment pourrait-il en être autrement ? Un lexicographe ne saurait ignorer les travaux de ses prédecesseurs. Pour autant qu'ils existent et qu'il en ait connaissance ! En collationnant les glossaires des auteurs jurassiens que nous allons passer en revue, on constate que Biétry n'a visiblement pas consulté Guélat ; il devait ignorer que Xavier Kohler possédait le manuscrit de l'avocat bruntrutain. Quant à Vatré, il s'est fortement inspiré de Guélat et de Biétry. Prétendre qu'il a « dépouillé » les glossaires de ces deux

dialectologues serait jouer sur le double sens de ce verbe ; mieux vaut l'incertitude que l'imputation, fût-elle étayée par de sérieuses présomptions. Mais Vatré a l'honnêteté de citer ses sources. S'il ne va pas jusqu'à la franchise d'un Quiquerez qui annonce la couleur dans le titre même de son recueil, il est explicite dans l'avant-propos de son glossaire. Au demeurant, personne n'entend nier que chaque auteur de glossaire enrichit les œuvres de ses devanciers par des matériaux personnels.



La page-titre du Dictionnaire du Jean-Georges Quiquerez.

Si l'on compare les manuscrits de Raspelier et de Quiquerez, on constate que l'orthographe est peu changée dans celui du second. Quelques mots ont été supprimés, beaucoup d'autres ajoutés, ainsi que des exemples. La traduction en allemand et en latin devient rare vers la fin. Quiquerez énumère « quelques singularités de prononciation ».⁷

François-Joseph Guélat (1736-1825)

Le glossaire de Guélat est postérieur à celui de Quiquerez, bien que le premier auteur soit né avant le second. Le manuscrit de Quiquerez est daté de 1814. Des indices permettent de penser que François-Joseph Guélat a commencé le sien entre 1816 et 1820.⁷ Selon le témoignage d'Adrien Kohler, « il l'occupait encore à son lit de mort ».⁸ Mais Guélat est surtout connu comme mémorialiste. Son Journal (1791-1802, 1813-1824) est un document de premier ordre. Il a été publié en 1906 (1^{re} partie) et 1923 (2^e partie et tableau alphabétique). Quant à son glossaire, il est inédit et le restera vraisemblablement.

Fils d'un teinturier, François-Joseph Guélat naquit à Porrentruy le 8 octobre 1736. Il fit des études au Collège des Jésuites avant d'entrer à l'Université de Besançon, puis à celle de Fribourg-en-Bris-

§. 13.	
Des verbes impersonnels	
<i>Il faut - & fâ.</i>	<i>pleuvoir, <u>pieuvo</u>, ou <u>peuver</u></i>
<i>il fallait - & fayai.</i>	<i>il plait - et pieu</i>
<i>il fallu - & foyé.</i>	<i>il plouait - et pieuawai.</i>
<i>il a fallu - & fayau.</i>	<i>il a plu - et le pieu,</i>
<i>il faudra - & faré.</i>	<i>il plouura - et pieuvi.</i>
<i>qu'il faille - qu'il fayeuhe</i>	<i>il plu - et pieuvé</i>
<i>il faudrait - & farat</i>	<i>qu'il pluva - qu'il pieuvé</i>
<i>qu'il fallut - qu'il fayeuhe</i>	<i>il plourait - et pieuverat</i>
<i>faillir - fayat.</i>	<i>qu'il pluvere - qu'il pieuveré</i>
<i>Luire - yure.</i>	<i>plouvant - pieuain</i>
<i>il luit - & yu,</i>	<i>grelot, <u>gralai</u></i>
<i>il luisat - & yuai</i>	<i>il grèle - et grale.</i>
	<i>il grelat - et gralai.</i>
	<i>il a grelé - et le gralai,</i>
	<i>... - et grelot</i>

L'essai de grammaire du Dictionnaire de Guélat.

gau. Muni de son brevet d'avocat et de son diplôme de docteur en droit, il s'inscrivit au barreau de Porrentruy. A l'âge de 51 ans, il épousa Elisabeth Berberat, fille du confiseur de la cour des princes-évêques, dont il eut quatre enfants. En 1792, lorsque le prince évêque Joseph de Roggenbach quitta sa résidence pour Bienne, François-Joseph Guélat fit partie du Conseil de régence. Élu président du tribunal du district de Courtelary, il se démit de sa charge au bout de six mois pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. Il revint dans sa ville natale qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort qui survint le 27 avril 1825.⁹

Le Fonds ancien de la Bibliothèque cantonale jurassienne possède le manuscrit original du glossaire de Guélat et une copie ancienne, beaucoup plus lisible. Selon les spécialistes qui ont collationné les deux documents, cette copie n'est pas tout à fait fiable en raison de fautes de transcription.¹⁰

Le texte autographe de Guélat comprend 680 pages d'une écriture fine, pas toujours facile à déchiffrer. Il comporte des ratures et des lignes intercalées. L'avant-propos du glossaire ne commence qu'à la page 5, mais il nous renseigne suffisamment sur les intentions de l'auteur : « Je sais que les habitants de mon

pays n'ont pas besoin de cet ouvrage; ils savent leur langue et sont plus en état de l'enseigner que de l'apprendre. Aussi, mon dessein n'est que de faciliter l'intelligence de notre idiome aux étrangers qui viennent ou sont appelés dans notre pays, soit pour y trafiquer, négocier, exercer les arts et métiers pendant quelque temps, y séjourner pour affaires d'intérêt ou de plaisir, y contracter des connaissances, y former des établissements pour cause de mariages et de successions, soit pour y faire d'utiles découvertes, y apporter des richesses, des secrets, des sciences lucratives et des secours pour le corps et pour l'âme, toutes ces personnes ont besoin de connaître notre langage pour leur profit et pour celui des habitants avec lesquels ils entrent en relation. » (Orthographe rétablie.)

Le glossaire est la suite naturelle d'un autre ouvrage manuscrit que Guélat destinait aux Alsaciens et aux Suisses alémaniques (appelés Allemands) qui étaient en relations d'affaires avec les Ajoulots: *Méthode facile pour apprendre à parler le Langage du pays de Porrentruy, des vallées de Delémont, de Moutier-Grand-val, du val de Saint-Imier, dit Lerguel, de la franche montagne des Bois, connus sous le nom des terres de l'Evêché de Bâle, unis au Canton de Berne en octobre 1815.*¹¹

On peut diviser le glossaire de Guélat en quatre parties, les principales étant les deux grands dictionnaires français-patois

(environ 300 pages) et *patois-français* (idem). L'ouvrage commence par un *Essai de grammaire*, avec des indications sur l'alphabet patois, la prononciation, les accents et la conjugaison des verbes. La dernière partie est une sorte d'encyclopédie où l'on trouve de tout: depuis le nom des arbres communs aux secrets et

recettes contre les maladies, en passant par des maximes et proverbes. C'est une sorte de supplément que Guélat compléta au jour le jour, jusqu'à sa mort. Notons que les deux parties essentielles, les dictionnaires, sont séparées par la prière du Notre Père en français et en patois, par des exercices, comportant des ques-

<u>Patois</u>	<u>Français</u>
<i>Encombrément</i> <i>sm.</i>	<i>Encombrement</i>
<i>Encombrage</i> <i>sm.</i>	<i>Objets qui encombrent.</i>
<i>Encombrer</i> <i>sej.</i>	<i>Encombrer.</i>
<i>Encranne</i> <i>sf.</i>	<i>Entaille dans un arbre, un bo</i>
<i>Encrannai</i> <i>va.</i>	<i>Entailler, encacher</i>
<i>Encrannure</i> <i>sf.</i>	<i>Entaille, encroche</i>
<i>Encrannure</i> <i>sf.</i>	<i>Marque du bétail</i>
<i>Encrannou</i> <i>sm.</i>	<i>Qui fait les encrannes, les insc</i>
<i>Encrannudge</i> <i>sm.</i>	<i>Entaillamento</i>
<i>Encrannai</i> <i>(bétail)</i>	<i>Marquer le bétail.</i>
<i>Encoyenai</i> <i>va.</i>	<i>Encorillonner, tenir bas.</i>
<i>Encoyenudge</i> <i>sm.</i>	<i>Encorillonnement</i>
<i>Encoulainnai</i> <i>va.</i>	<i>Attacher à la file.</i>
<i>Encuinrui</i> <i>va.</i>	<i>Couvrir de cendres</i>
<i>Encuinrue</i> <i>va.</i>	<i>Encuinrue, entourer</i>

Une page du Vocabulaire de Biétry.

tions et réponses rappelant les anciens catéchismes: « Combien y a-t-il de dieux? Il n'y en a qu'un seul. — Combien de personnes en Dieu? Il y en a trois. » Etc.

D'après Gauchat et Jeanjaquet, deux lexicographes qui ont examiné de près le glossaire de Guélat, l'auteur « a dû faire des recherches dans les diverses parties du Jura bernois, mais il ne signale pas de variantes phonétiques, et c'est bien l'Ajoie, dont il était originaire, qui lui sert de type patois. La transcription est diletantesque, mais suffisamment claire. Malheureusement, les locutions ou exemples font tout à fait défaut. Mais l'arrangement double, en partant du français et du patois, permet des comparaisons utiles et rend l'ouvrage plus complet. Dans la première partie, l'auteur traduit des termes français qui ont peu cours dans nos contrées, mais au moins résiste-t-il au désir de patoisier du français et donne-t-il des équivalents usités ».¹²

Adrien Kohler, qui possédait le manuscrit avant de le léguer à la Bibliothèque de l'Ecole cantonale, écrivait dans *Le Jura* du 25 mars 1904: « Le dictionnaire de Guélat mériterait si pas plus, du moins autant que ses Mémoires, l'honneur de l'impression. Mais voilà, la Société jurassienne d'Emulation ne possède pas en haut lieu les influences nécessaires pour aboutir et, dans le pays même, des esprits malveillants se plaisent

à écraser ceux qui travaillent, non à les seconder. Dès lors, rien d'étonnant, si au lieu d'être connues, tant d'œuvres nationales jurassiennes restent plongées dans le domaine de l'oubli. »

Antoine Biétry (1817-1904)

Pour le visiteur du musée de Delémont ou du château de Porrentruy, le nom de Biétry est associé aux maquettes de châteaux jurassiens. Le patoisant, lui, pense à *La Lettre de Bonfol*, publiée en 1939 par la Société jurassienne d'Emulation. Rares sont ceux qui connaissent l'existence du *Vocabulaire patois du Pays d'Ajoie*, écrit en 1898. Il s'agit d'une copie autographe, parfaitement lisible, d'un manuscrit original écrit bien antérieurement.¹³

Conservé à la Bibliothèque cantonale jurassienne, ce gros cahier cartonné de 382 pages contient environ 7000 mots. C'est dire toute la richesse du document. Il concerne le patois de la Baroche — l'auteur avait choisi le pseudonyme d'Aintouene Barotchet pour *Lai lattre de Bonfô* — et plus spécialement celui de Fregiécourt.

Ce qui frappe à la consultation du *Vocabulaire patois* de Biétry, c'est la présentation. Sur des pages lignées et divisées en deux colonnes égales, les mots sont calligraphiés par une main encore sûre, mais qui trahit quand même l'âge avancé

de l'auteur. Aucune définition, aucune explication: le mot patois est traduit le plus succinctement possible, en général par un seul mot français. Le féminin des adjectifs n'est pas indiqué. Même si l'on n'est pas un familier du patois ajoulot, on souscrit au jugement de Gustave Amweg: « Biétry a tendance à patoisier des mots français que l'homme de nos campagnes, même un peu cultivé, ne pense pas à employer dans la conversation. »¹⁴ C'est la tentation du lexicographe: on souhaite rédiger un glossaire le plus complet possible, on prend un dictionnaire français et, si l'on ne trouve pas un équivalent patois, on l'invente...

Cela dit, le *Vocabulaire* de Biétry est des plus précieux, car son auteur connaissait à fond le patois. Un patois représentatif du langage que l'on parlait couramment, et presque exclusivement, au XIX^e siècle, en Ajoie.

Le parcours terrestre de Biétry est assez surprenant. Né à Fregiécourt le 20 novembre 1817, il est élevé par ses grands-parents. Trouvant leurs principes religieux trop rigides, il les quitte pour rejoindre, à Bonfol, sa mère devenue veuve. Admis à l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy à l'âge de 23 ans, il abandonne bientôt ses études sans qu'on en connaisse la raison. Il part alors pour la Palestine et l'Egypte où il séjourne quelques années comme secrétaire d'une mission scientifique. De retour en Suisse, il fait la connaissance d'un pasteur de

FRAGMENT

D'UN GLOSSAIRE DE L'AJOIE

(JURA BENOIS)

—*—

[La rédaction du *Glossaire des Patois romands* a eu la bonne fortune de trouver en M. Fridelance, professeur à Porrentruy, un collaborateur des plus compétents, qui s'occupe depuis plusieurs années à recueillir le vocabulaire complet du patois de l'Ajoie. Ce travail de premier ordre sera bientôt achevé, et nous en reproduisons ci-dessous le début, à titre de spécimen et de modèle à suivre par nos correspondants. Le patois plus spécialement représenté est celui de Charmoille.]

ā, s. m. Voyelle et première lettre de l'alphabet. *na sèvoè ni a ni b* : ne savoir ni *a*, ni *b*, être complètement ignorant, illettré.

ā, forme de l'article combiné avec à ou en. *ā tyætchi* : au jardin. *ā bontan* : au printemps. *ā fūa!* au feu. *ā lon* : à côté (de). cf. *an*, é.

ā, s. m. Ail. *in-n ā, déz ā* : un ail, des aulx. *in-n' kof d'ā* : une gousse d'ail. *in-n' yan-n' d'ā* : une glane, une chaîne d'aulx. *ta pu lèz ā* : tu pues l'ail.

ā, āt', ou avec aspiration *hā, hāt'*, adj. Haut, élevé. *sta pou'tch n'a p' prou āt'* : cette porte n'est pas assez haute. *s'a tro ā, i n' sərō épandr'* : c'est trop haut, je ne saurais atteindre. *mon pin n'a dyer veni ā* : mon pain n'a guère levé (litt. n'est guère venu haut). *an-n n on d'j' vu dè chi hā k lu* : on en a déjà vu d'aussi haut placés que lui. || Adv. *è n' fā p' tyudi patè pu hā k lò tyu* : il ne faut pas vouloir péter plus haut que le c., c'est-à-dire vivre au delà de ses moyens. || S. m. Partie supérieure, haut, sommet. *el è nadji² ch' lè hā* :

Le Glossaire de Fridelance.

journal intime. On comprend dès lors sa décision de passer sa retraite à Charmoille après avoir enseigné à l'Ecole normale de Porrentruy, comme maître d'application, de 1888 à 1924. Trente-six promotions de normaliens se succédèrent dans sa classe qui compta plus de cinquante élèves de la première à la quatrième année scolaire. Apprendre les rudiments du métier dans de telles conditions devait tenir du tour de force. Selon Marcel Marchand, son directeur, « il avait beaucoup d'ordre, un gros bon sens terrien, une ironie fine, un esprit curieux, avide de toutes choses nouvelles. Aussi tous les normaliens révéraient-ils comme un maître celui qui les initiait à l'enseignement, ce bon papa un peu bourru, qui riait des gaucheries des débutants et secouait l'apathie des mal doués ». ¹⁶

François Fridelance se retira donc dans son village de Charmoille pour y passer sa retraite. En sage qu'il était, il partagea les dernières années de sa vie entre sa bibliothèque et son jardin. Botaniste averti, il connaissait toutes les fleurs de la région. Mais c'est comme lexicographe qu'il laisse un nom et... 12 000 fiches sur le patois de Charmoille. On ne peut malheureusement pas consulter le glossaire de Charmoille, car ses matériaux sont incorporés au monumental fichier du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Mais si vous vous rendez à Neuchâtel, on vous montrera volontiers des fiches de Fridelance, et vous serez ébahis,

par l'écriture d'abord. Comment ne pourrait-elle pas être exemplaire puisque Fridelance enseignait à l'Ecole d'application appelée autrefois Ecole modèle ? Ce qui frappe ensuite, c'est la précision des définitions, la richesse des exemples. François Fridelance avait le don de faire parler les gens ; il notait minutieusement le résultat de ses investigations. Il a non seulement répondu à toutes les enquêtes lexicographiques du *Glossaire romand* (de 1900 à 1910), mais il a confectionné un autre fichier sur le patois de Charmoille. C'est un des glossaires les plus riches que l'on possède d'une commune de Suisse romande. Seules 5 pages du glossaire de Fridelance ont été publiées.¹⁷ Elles étaient proposées comme modèle à suivre par les correspondants du *Glossaire romand*.

Après la mort de Fridelance, en 1933, le comité central de la Société jurassienne d'Emulation envisagea la publication intégrale du *Glossaire de Charmoille*, mais il recula devant la dépense, regrettant de laisser inédit un capital aussi précieux qui restituait les mots d'une époque où ils jaillissaient vivants de la bouche des patoisants.

Simon Vatré (1888-1972)

L'auteur de l'unique glossaire patois jurassien qui ait été imprimé exerçait une curieuse et macabre profession : il était

préparateur à l'Institut de médecine légale du canton de Genève. Simon Vatré était né à Vendlincourt le 2 juillet 1888. Il était de nationalité française, son père étant venu de Levoncourt pour exercer en Ajoie sa profession de tonnelier.

Elève doué, Simon Vatré dut renoncer à faire des études après sa sortie de l'école secondaire ; il fallait gagner sa vie. Il fut embauché comme garçon de laboratoire dans une pharmacie de Porrentruy, puis assuma le même emploi à Delémont, Berne et Genève. En 1920, il entra au service de l'Etat de Genève après avoir acquis la nationalité suisse.

Très attaché à son village natal, Simon Vatré revenait chaque été à Vendlincourt pour y passer ses vacances. Passionné d'histoire locale, il écrivit une *Histoire de Vendlincourt*, ce qui lui valut d'être nommé bourgeois d'honneur de la localité, en 1940. A partir de cette date, il commença à rédiger un glossaire du patois de la Basse-Ajoie. Son ancien instituteur, Gustave Amweg, avait mis à sa disposition les précieux manuscrits de François-Joseph Guélat et d'Antoine Biétry. Ces deux documents constituèrent la base du travail de Vatré.

Il fut aidé dans sa recherche par son ami Emile Boinay, employé de banque domicilié à Berne — un autre enfant de Vendlincourt — et surtout par sa femme, Angéline Monnin. Native de Bourrignon, elle parlait très bien le patois. Cet-

te précieuse collaboration n'eut pas que des avantages ; Vatré ne localisant pas ses variantes, il n'est pas possible au profane de distinguer le patois de Vendlincourt de celui de Bourrignon. Son glossaire contient effectivement de nombreuses formes différentes de certains termes. Finalement, Vatré ne limita pas son aire dialectale à la Basse-Ajoie et il opta pour le titre de *Glossaire du patois de l'Ajoie et des régions avoisinantes*.

Son manuscrit, dûment corrigé et complété par Jules Surdez, fut édité en 1947 par la Société jurassienne d'Emulation. Le livre n'obtint pas le succès escompté. Tiré à 1100 exemplaires, il ne recueillit que 200 souscriptions sur 1800 bulletins expédiés aux Emulateurs et aux sociétés savantes.¹⁸ Il fallut attendre 1986 pour qu'il soit réédité. Mais l'intérêt manifesté pour cet ouvrage par les Amicales de patoisants incita la Société d'Emulation à le rééditer une seconde fois en 1991, si bien que les trois tirages dépassent largement les 2000 exemplaires. Pour un ouvrage jurassien, c'est un indéniable, quoique tardif succès d'édition. C'est le seul glossaire de langue d'oïl de Suisse et, malgré les réserves signalées plus haut, le glossaire de Vatré demeurera le dictionnaire de référence pour les patois du canton du Jura jusqu'à l'achèvement du monumental *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

dâ-ci	d'chtun
dâ-ci d'ici ; ~ è <i>Porreintru</i> , d'ici à Porrentruy ; <i>dâ-ci-en-delà</i> dorénavant (<i>V. aijéu, dâs mitnaint, dempie</i>) ; <i>dâ-ci-li</i> , <i>dâ-ci-lai</i> d'ici-là ; <i>él étchissait chi loin qu'dâ-ci-lai</i> , il gliait si loin que d'ici-là.	d'chtun
dada benêt ; bête	
dâdon dès lors ; depuis ; <i>él ât v'ni l'année péssée, ~ i n'l'af pus vu</i> , il est venu l'année passée, depuis, je ne l'ai plus vu.	d'âli ; <i>dâli de là</i> (ensuite, et puis, <i>dâli</i>)
dadyèt daguet (jeune cerf qui porte son premier bois)	dallaidge dallage
daidroit comme il faut ; <i>ci boûbe ât bîn ~, ce garçon est très comme il faut.</i>	dallaie <i>v. daller</i> ; paver
daidye dague ; épée ; poignard	dâlle ; <i>deûte dalle</i> ; carreau de pierre
daie ; <i>daijon</i> rameau de sapin ; <i>écouve de ~, balai de branches de sapin</i> ; <i>faire lait ~, faire la litière au bétail avec des ramœux de sapin.</i>	damaidge damage
daigne <i>f. paillason</i>	damaie <i>v. damer</i> (<i>V. daimaie</i>)
daimaie <i>v. damer</i> ; fouler, tasser la terre avec la hie (<i>V. damaie</i>)	damè (<i>bloûeche ~</i>) <i>damassine</i> (prune)
daimatte petite dame ; fleur de colchique ; fée	dammaidge ; <i>dannaidge</i> dommage ; tort ; dégât ; faire <i>di ~ dains in tieutchi</i> , faire
dâime dame ; pilon ; hie	dommage ou dégât dans un jardin
daimie damier ; échiquier	damnaie <i>v. damner</i>
daingnie ; <i>bîn voyait v. daigner</i> ; vouloir bien	damou dameur ; ouvrier qui travaille avec la hie ou dame
dainnatte petite dame	dampie ; <i>dempie</i> seulement ; non seulement ; mais encore ; <i>g'ât ~ dâs âjeudeû qui la sais</i> , c'est seulement d'aujourd'hui que je le sais.
dainne ; dêne daine ; dame ; maîtresse de logis	dannaidge (<i>allaie à ~</i>) vagabonder en parlant du bétail ; <i>tes tchivres sont aidé à ~, tes chèvres sont toujours au dommage.</i>
	danvoi (<i>V. dainvoie</i>)
	dârve <i>f. morve</i> ; maladie des chèvres ; gerce (<i>Biétry</i>)

Fragment du Glossaire de Vatré.

Robert Jolidon (1909-1953)

Si les patois d'Ajoie et de la Vallée de Delémont ont été bien explorés, ceux des Franches-Montagnes et du Clos-du-

Doubs n'ont pas été systématiquement étudiés avant Jules Surdez (1878-1964). Les fiches de Surdez, comme celles de Fridelance, ont été incorporées aux matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande*.

Cependant, un glossaire du patois franc-montagnard existe bel et bien. C'est le dernier en date, et son auteur, l'abbé Robert Jolidon, est le seul lexicographe jurassien qui ait bénéficié d'une caution scientifique indiscutable. En effet, il a travaillé selon les directives de l'éminent professeur Jakob Jud, directeur du Séminaire de philologie romane de l'Université de Zurich.

Né à Saint-Brais le 24 décembre 1909, l'abbé Jolidon fit ses études de théologie à Paris, Lucerne et Soleure. Ordonné prêtre en 1936, il fut vicaire à Porrentruy et à Kleinwangen, dans le canton de Lucerne. A l'âge de 30 ans, il entra comme étudiant à la Faculté des lettres de l'Université de Zurich et consacra toutes ses vacances à enquêter sur les patois des Franches-Montagnes et du Clos-du-Doubs. Parcourant inlassablement les villages de sa région natale, il interrogeait les personnes âgées et notait systématiquement toutes les variantes qu'il décelait.

Sa thèse sur la morphologie du patois de Saint-Brais, brillamment soutenue en 1951, lui aurait valu le titre de docteur ès lettres si elle avait été publiée. Mais l'abbé Jolidon n'en avait pas les moyens ; il était pauvre. Il s'apprêtait néanmoins à faire imprimer une partie de ses *tableaux phonétiques* quand la mort le surprit à sa table de travail, le 24 novembre 1953. Il avait 44 ans.

Les 7000 fiches qui constituent le *Glossaire du patois de Saint-Brais* ont été acquises par le Musée jurassien d'art et d'histoire, de Delémont. Le professeur Ernest Schüle (1912-1989) estimait que le glossaire de l'abbé Jolidon est un document de premier ordre. Les recherches ont été entreprises dans les meilleures conditions et les exemples qui illustrent les mots sont vraiment pris sur le vif. Les résultats des enquêtes sont d'autant plus importants qu'ils ont fixé le parler de la vieille génération de Saint-Brais et que le patois franc-montagnard a beaucoup perdu de sa vitalité.

Il ne manque que le mécène qui permettra peut-être un jour de publier cette précieuse contribution à la connaissance du langage de ceux qui nous ont précédés. La langue ne figure-t-elle pas au premier plan des « Recommandations de l'UNESCO sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire » ?

Pierre Henry

¹ GAUCHAT Louis et JEANJAQUET Jules. *Bibliographie linguistique de la Suisse romande* (abrégée ci-après B.L.), Neuchâtel, 1920, tome II, pp. 220-221.

² Et non pas à Glovelier, comme l'indique par erreur Mgr VAUTREY dans ses *Notices historiques sur les villes et les villages du Jura bernois*, tome V, p. 187.

³ B.L., Neuchâtel, 1912, tome I, p. 220.

⁴ WALZER Pierre-Olivier. *Les Préactes*, nouveau coup d'œil sur les origines de la Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1990, p. 176.

⁵ KOHLER X(avier) et FEUSIER F(erdi-nand). *Etude littéraire sur quelques poèmes patois de l'ancien Evêché de Bâle*, Les Paniers, Porrentruy, 1849, p. 21.

⁶ Centre d'études et de recherches. *Le canton du Jura de A à Z*, Porrentruy, 1991, p. 170.

⁷ B.L., tome II, p. 102.

⁸ *Le Jura* du 25 mars 1904.

⁹ Avant-propos du *Journal de Guélat*, Delémont, 1906, p. IV.

¹⁰ B.L., tome II, p. 103.

¹¹ B.L., tome II, p. 102.

¹² B.L., tome II, p. 103.

¹³ B.L., tome II, p. 104.

¹⁴ ASJE, 1939, p. 168.

¹⁵ Renseignements tirés de la biographie rédigée par Gustave Amweg, ASJE, 1939, pp. 165-167.

¹⁶ ASJE, 1933, p. 375.

¹⁷ *Fragment d'un Glossaire de l'Ajoie*, Bulletin N° 5 du GPSR, 1906, pp. 42-46.

¹⁸ ASJE, 1948, p. 38.

Voir aussi: HENRY Pierre, « La Révolution française et l'anéantissement des patois », *Almanach catholique du Jura*, Porrentruy, 1990, pp. 102-107. « La lutte de l'école contre le patois au XIX^e siècle », *Almanach*, 1991, pp. 127-133. « La sauvegarde des patois », *Almanach*, 1992, pp. 111-114. « Simon Vatré et le Glossaire des patois de l'Ajoie », *Almanach*, 1993, pp. 117-120. « Le patois de Saint-Brais et du Clos-du-Doubs », *Almanach*, à paraître. « François Fridelance, instituteur et lexicographe », *Almanach*, à paraître.